Image not found or type unknown

Retrouver une personne a l'étranger

Par **maracaibo**, le **04/10/2015** à **12:53**

Bonjour,
Pour une question de succession, je dois contacter un membre de ma famille qui réside à l'étranger.
Dois-je faire appel a un généalogiste ou y-a-t-il un autre moyen plus simple et moins onéreux?
A noter que je connais le pays de résidence de la personne en question et même la ville et le quartier, il ne me manque que le nom de la rue.
L'Ambassade ou le consulat se chargent-ils de ce genre de choses?
merci d'avance pour votre aimable réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés